

**LES VOIX DU DISCOURS AUTOBIOGRAPHIQUE DANS LA
PREFACE TESTAMENTAIRE DES MEMOIRES D'OUTRE-TOMBE
DE CHATEAUBRIAND**

Carmen ONEL
camy8078@yahoo.com
Université de Pitesti

Résumé

La Préface testamentaire des Mémoires d'outre-tombe fait entendre surtout la voix du narrateur- héros. Celui-ci est un je-narrant qui marque la présence du je-narré dans le discours où l'on trouve les deux hypostases d'une même voix.

La voix du narrataire y est présente aussi. Elle est marquée dans le discours par le pronom on et a le rôle de confirmer l'opinion du narrateur.

Dans la Préface testamentaire, on équivaut tantôt à un tu, tantôt à un vous, tantôt à un nous. Il nous reste donc à établir si le pronom personnel on renvoie au seul narrataire ou non. En effet, la narrataire est un miroir-écho du narrateur, qui reflète à la fois l'image et la voix de celui qui parle.

Mots-clés : je-narrant, je-narré, marques, discours autobiographique

Comme il m'est impossible de prévoir le moment de ma fin ; comme à mon âge les jours accordés à l'homme ne sont que des jours de grâce, ou plutôt de rigueur, je vais, dans la crainte d'être surpris, m'expliquer sur un travail destiné à tromper pour moi l'ennui de ces heures dernières et délaissées, que personne ne veut, et dont on ne sait que faire.

Les Mémoires à la tête desquels on lira cette préface embrassent et embrasseront le cours entier de ma vie ; ils ont été commencés dès l'année 1811 et continués jusqu'à ce jour. Je raconte dans ce qui est achevé et raconterai dans ce qui n'est encore qu'ébauché mon enfance, mon éducation, ma jeunesse, mon entrée au service, mon arrivée à Paris, ma présentation à Louis XVI, les premières scènes de la Révolution, mes voyages en Amérique, mon retour en Europe, mon émigration en Allemagne et en Angleterre, ma rentrée en France sous le Consulat, mes occupations et mes ouvrages sous l'Empire, ma course à Jérusalem, mes occupations et mes ouvrages sous la Restauration, enfin l'histoire complète de cette Restauration et de sa chute.¹

La Préface testamentaire des Mémoires d'outre-tombe annonce au lecteur le sujet de l'œuvre. On y entend surtout la voix du narrateur-héros qui n'hésite point de créer un discours où le je abonde. C'est un je narrant qui

¹ Chateaubriand, R., *Memoires d'outre-tombe*, Hachette, Paris, [s.d.], p. 13

marque toujours la présence du je narré par l'emploi du passé composé et des adverbes du type plus, dans les phrases négatives : « Je n'ai plus autour de moi que quatre ou cinq contemporains d'une longue renommée »¹ ou « La France n'a presque plus rien de son passé si riche, elle commence une autre ère »². Le je narrant ne vit plus la vie que vivait le je narré il y a beaucoup d'années, voilà le message transmis par l'adverbe plus.

L'alternance du passé composé et du présent c'est pour illustrer l'opposition du passé et du présent du narrateur, c'est pour mettre en évidence les deux hypostases d'une même voix qui subit l'influence du temps et qui peut exprimer des points de vue tout à fait différents, selon les circonstances.

L'instance du narrataire, évidemment extradiégétique et assimilé au lecteur des *Mémoires d'outre-tombe*, est marquée dans le discours par le pronom personnel on. Celui-ci remplit la fonction du pronom personnel de la deuxième personne, *Les Mémoires à la tête desquels on lira cette préface...*, mais aussi celle de la première personne du pluriel, qui englobe narrateur et narrataire :

*Quand la mort baissera la toile entre moi et le monde, on trouvera que mon drame se divise en trois actes.*³

Dans le premier exemple cité, on équivaut à un tu ou à un vous qui exclut la présence du narrateur dans le processus de la lecture, mais dans le dernier, on joue le rôle d'un nous qui traite au même niveau le narrateur et le narrataire. Nous y entendons les voix des deux : celle du narrateur omniscient, qui anticipe la conclusion de la lecture, **ma vie a trois étapes essentielles** et celle du narrataire qui, après avoir lu le texte des *Mémoires d'outre-tombe*, conclura la même chose : **la vie de Chateaubriand a eu trois étapes**.

La voix du narrataire y a le rôle de confirmer l'opinion du narrateur qui dirige le fil de la lecture vers ce qu'il pense être vrai et qui, par le fait même de s'assimiler à la voix du lecteur narrataire, présuppose que celui-ci va penser de la même manière.

Si l'on ne sait pas exactement à qui la voix dominante dans l'exemple précédent, quelques lignes après, Chateaubriand, représenté dans le texte par le narrateur, annonce une autre situation confuse. C'est la superposition du je narrant et du je narré qui, à cause des divers moments de l'écriture du texte

¹ Chateaubriand, R., *Mémoires d'outre-tombe*, Hachette, Paris, [s.d.], p. 15

² Idem, p. 15

³ Idem, p. 15

autobiographique conduit à ce qu'« on ne sait si ces Mémoires sont l'ouvrage d'une tête brune ou chenue ».¹

Il nous reste à établir si le pronom personnel « on » y renvoie au seul narrataire ou non. A notre avis, le narrateur sait exactement le moment où il a commencé à écrire ses *Mémoires* et où il s'est arrêté pour reprendre plus tard le fil de l'histoire de sa vie. C'est pourquoi il nous est assez difficile de croire qu'« on » joue le rôle de nous dans cette situation-ci. C'est un « on » derrière lequel nous entendons la voix du narrataire qui, à un certain moment donné de sa lecture pourrait se trouver confus en ce qui concerne la personne qui parle dans le discours.

Quand même, quelques pages plus loin, dans l'*Avant propos* de ses *Mémoires*, le narrateur ne laisse plus traîner la confusion narrateur-narrataire. Il n'emploie plus le pronom personnel on, mais je, qui désigne, évidemment, sa personne et qui marque une autre confusion : « je ne sais plus (...) s'ils sont d'une tête brune ou chenue »². L'objet de cette confusion ne sont donc pas les voix qu'on y entend, mais c'est le moment de l'écriture des *Mémoires*.

Même si dans ce cas les voix cachées derrière « on » peuvent inclure celle du narrateur, cela ne nous empêche pas de considérer qu'après avoir analysé la *Préface testamentaire* du point de vue des voix qu'on y entend, il est bien évident que le narrateur n'oublie jamais le narrataire. C'est pourquoi ce dernier joue un rôle aussi important que celui du premier qui, en s'adressant toujours au narrataire lui donne valeur de miroir. C'est un miroir-écho, qui ne reflète pas seulement l'image, mais aussi la voix de celui qui parle. Dans cette perspective, le narrataire arrive presque toujours à la conclusion indiquée par le narrateur qui construit son image en dirigeant la lecture vers ce qu'il considère être juste.

Tout ce que fait le narrateur dans cette préface, c'est répondre aux questions du narrataire, dont on y entend implicitement la voix : **Pourquoi écrire ses Mémoires ?**, **Quoi y écrire ?**, etc. et conclure sur la lecture au nom de ce même narrataire. Et il le fait d'une voix lointaine, qui sort du cercueil où le narrateur s'imagine écrire l'histoire de sa vie : « j'ai toujours supposé que j'écrivais assis dans mon cercueil »³.

Nous voyons bien que Chateaubriand accorde une importance considérable, même essentielle à sa voix, « qui sort de la tombe et que l'on entend dans tout le cours du récit »⁴. Sans elle, l'histoire ne serait pas la même ou, au moins, elle n'aurait pas le même charme. C'est pourquoi le

¹ Idem., p. 17

² Idem, p. 20

³ Idem, p. 18

⁴ Idem, p. 18

narrateur-héros ne veut pas l'étouffer et, par conséquence, notre démarche tiendra toujours compte dans son approche pratique du fait que cette voix n'en est pas une ordinaire. Par contre, elle donnera par ci par là la dimension polyphonique du discours autobiographique.

De plus, ce que dans la *Préface testamentaire* était présenté en tant que supposition : **j'ai toujours supposé que j'écrivais assis dans mon cercueil** devient une certitude dans l'*Avant propos* : « je préfère parler du fond de mon cercueil »¹.

Il est évident que quelqu'un qui est mort ne peut pas parler, mais Chateaubriand se place, imaginativement, comme narrateur après sa mort. Ainsi est-il qu'il saura tout et il pourra dominer son discours par le pouvoir qu'a sur les vivants, la voix d'un mort.

Cette préférence pour la voix du sépulcre ne vise pas seulement le désir de parler et de dominer en même temps. Elle marque aussi celui de cacher aux yeux du lecteur les pages des *Mémoires* jusqu'après la mort de leur auteur.

Si nous regardons le paragraphe qui suit, du point de vue de la polyphonie, nous allons voir que Chateaubriand donne une nouvelle dimension à cette notion :

*ma narration sera alors accompagnée de ces voix qui ont quelque chose de sacré, parce qu'elles sortent du sépulcre.*²

Tout son discours autobiographique serait alors polyphonique, car on y entendrait toujours outre la voix du narrateur et celles des personnages, les voix d'un autre monde, inconnu pour nous, les vivants.

Par conséquence, cette affirmation de Chateaubriand sera pour nous une sorte de guide de lecture polyphonique du discours qui nous déterminera de chercher d'autres voix cachées derrière celle du narrateur.

Pour raconter sa jeunesse, par exemple, le narrateur-héros ne dispose que de sa mémoire et du silence. Il n'y a plus personne de cette époque-là qui lui puisse dire quelque chose sur tel ou tel événement de sa vie. En ce cas-ci pourrions-nous y entendre les voix sacrées dont le narrateur parlait plus haut ? Est-ce que ces voix « fantômes » lui racontent l'histoire de sa jeunesse et le narrateur l'expose comme si elle était le fruit de sa mémoire ? Est-ce que ces voix parlent dans le silence ou elles annoncent leur présence en registre sonore ?

¹ Idem, p. 21

² Idem, p. 21

Le tombeau d'où l'on suppose Chateaubriand parler se trouvera au bord de la mer. Nous apprenons cela d'une lettre rappelée par le narrateur, qui cite les mots du maire M. Hovius :

Le lieu de repos que vous désirez au bord de la mer, à quelques pas de votre berceau, sera préparé par la pitié filiale des Malouins. Une pensée triste se mêle pourtant à ce soin. Ah ! puisse le monument rester longtemps vide ! mais l'honneur et la gloire survivent à tout ce qui passe sur la terre.¹

Nous y sommes dans une situation spéciale de rapport en style direct qui implique la citation des documents officiels. De cette manière, le narrateur laisse parler des gens qu'il n'a même jamais connus, mais dont les paroles sont restées dans des actes officiels tels une lettre ou le certificat de naissance.

Bibliographie

- Bahtin, M., *Problemele poeticii lui Dostoievski*, Univers, Bucuresti, 1970
Chateaubriand, R., *Memoires d'outre-tombe*, Hachette, Paris, [s.d.]
Nolke, H., *La polyphonie : analyses litteraire et linguistique* in *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces enonciatives*, 2
Poulet, G., *La conscience critique*, Librairie Jose Corti, Paris, 1986

¹ Idem, p. 21